



# ENSEMBLE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Quartier d'affaires de Paris La  
Défense

# CONTEXTE

## Paris La Défense, 1<sup>er</sup> quartier d'affaires européen

- 180 000 salariés
- 3,6 millions de mètres carrés de bureaux
- 500 entreprises

## Le gaspillage alimentaire, un fléau qui représente 6 à 9 tonnes / jour à l'échelle du quartier

- Une réglementation évolutive qui vise à réduire de moitié le gaspillage d'ici 2025 et une prochaine obligation de diagnostic (Loi Egalim)
- Une mobilisation d'acteurs engagés (entreprises, restaurateurs, gestionnaires, organismes publics, associations...)



# UNE AMBITION

Fédérer l'ensemble des acteurs du quartier d'affaires de Paris La Défense pour lutter ensemble contre toute forme de gaspillage alimentaire

- **Partager** les bonnes pratiques
- **Agir** ensemble en mutualisant des actions pour en renforcer l'impact
- **Faire rayonner** les initiatives au-delà du quartier d'affaires

Création de l'association loi 1901 « La Défense des Aliments » le 26 janvier 2018

- 2017, des groupes de travail initiés par SUEZ et Defacto sur le gaspillage alimentaire regroupant l'ensemble des acteurs (entreprises, restaurateurs, associations, organismes publics....)
- Création d'une association loi 1901 pour postuler à 2 appels à projet DRIAFF et ADEME Ile-de-France
- 5 membres fondateurs : Allianz, Arpège, Compass, Mazars, SUEZ



# 2018, LES PREMIÈRES ACTIONS

L'association remporte deux appels à projet DRIAAF et ADEME Ile-de-France et lance le **1<sup>er</sup> diagnostic de gaspillage alimentaire en restauration collective d'entreprises** (5 tours pilote)

Paris La Défense soutient l'association **La Défense des Aliments** et en devient membre

Formalisation de l'engagement des acteurs avec la signature, le 7 décembre 2018, de la **charte de lutte contre le gaspillage alimentaire**



## Le projet :

- Diagnostic du gaspillage alimentaire dans 5 restaurants d'entreprises afin de partager les bonnes pratiques et mettre en œuvre des solutions individuelles et collectives pertinentes et partager ensuite plus largement ces éléments.
- Projet subventionné par la DRIAAF, l'ADEME Ile de France et co-financé par les 5 membres fondateurs.
- 5 sites concernés : Tours CB21, Allianz One, Egée, Exaltis, Grande Arche

## Les étapes du projet :

Etape 1 : Réunion de lancement

Etape 2 : Audit, méthodologie unique pour l'ensemble des sites

Etape 3 : Définition du plan d'actions

Etape 4 : Déploiement des solutions prioritaires

Etape 5 : Mesure des impacts

Etape 6 : Bilan, évaluation et valorisation des actions



# 2019, LA CONSOLIDATION

## Partager : Conférence le 28 mai

**Restitution** des résultats du 1<sup>er</sup> audit de gaspillage en restauration collective d'entreprise

**Publication** du guide pratique des solutions, avec le soutien de l'ADEME et de la DRIAAF Ile de France

## Mobiliser : Le 16 octobre

Organiser une **action commune de lutte contre le gaspillage alimentaire** avec l'ensemble des adhérents de l'association

## Rayonner

**Faire connaître** l'association, **recruter** de nouveaux membres.

**Fédérer** des acteurs divers et complémentaires



# UN ENGAGEMENT DANS LA DURÉE

## Un programme annuel commun

- Une conférence
- Une action commune le 16 octobre  
Une communication pour la journée mondiale de l'alimentation et de la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Des groupes de travail thématiques (2 à 3 / an) avec retours d'expérience
- Une veille (réglementaire, appels à projets...)

## Un fonctionnement collaboratif

- La structure peut porter de multiples projets ou initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Fonctionnement en mode projet. Tout projet présenté à l'association sera composé d'un descriptif de l'initiative, des parties prenantes, du plan de financement et des engagements des financeurs, d'un retro-planning.
- Cotisation annuelle des membres : 150 euros.